

## Vendeville : Les chemins en bordure de l'aérodrome servent toujours de décharge à des entrepreneurs indélicats

Les dépôts sauvages dans les chemins qui bordent l'aérodrome sont un fléau que personne n'arrive à juguler. Ils ont été évoqués dans plusieurs articles de notre journal entre février et juin 2017. Il suffit de se rendre de Vendeville à Templemars par les chemins ruraux entre l'autoroute et l'aérodrome pour se rendre compte de l'importance du problème.

Par V. L. (Clp) | Publié le 31/12/2018 mis à jour à 11h29



Des chenilles d'engin de chantier cotoient du matériel de bricoleur du dimanche.



Au bout de la rue du Fort, en empruntant le pont qui enjambe l'autoroute, le promeneur découvre un spectacle attristant. Les restes d'un déménagement, dont un canapé, ont été jetés à partir du talus du pont et ont dévalé la pente.

Nous approchons des bassins qui servent à débarrasser les eaux pluviales de l'autoroute des résidus d'hydrocarbures et de caoutchouc de pneus qui ne doivent en aucun cas polluer la nappe phréatique, car nous sommes dans la zone des champs captant, à protéger. Le spectacle dépasse l'imagination. Sur le bord du chemin, trois ou quatre trains de chenilles d'engins de chantier ont été abandonnés par un entrepreneur indélicat. Ce n'est pas du matériel de bricoleur du dimanche.

**Vers la Pissatière, un camion a déversé des tuiles et des briques sur les pavés.**

Un peu plus loin, un amoncellement de débris bouche progressivement l'entrée de la station de traitement des eaux pluviales de l'autoroute. Les techniciens auront bien du mal à ouvrir les portes en cas de problème.

PUBLICITÉ



#Read invented by Teads

En poursuivant notre chemin, au croisement de la voie qui mêle de la Pissatière à Templemars, deux voies sont bouchées. Vers la Pissatière, un camion a déversé des tuiles et des briques sur les pavés. Pas question d'aller vers le fort, un tas de matériaux, des portes de garage et des volets roulants, d'environ deux mètres de haut obstrue le chemin. Au-delà, ce même chemin est obstrué par des restes d'élagage sur cinquante mètres de long et un mètre cinquante de haut, déposés en février 2017, et jamais pris en charge. Cet élagueur a même pris soin de ne laisser aucun espace entre deux contenus de benne afin d'optimiser l'espace.

### Point mort

En approchant de Templemars, un tas de matériaux de construction, dont des encadrements de fenêtre, a été déposé le long de la clôture de l'aérodrome. Certes, la mairie de Templemars a procédé à de nombreux nettoyages, cela n'a pas empêché un indélicat de déposer un beau tas de tôles Eternit, contenant de l'amiante, au bas du pont. Il a même pris le temps de les empiler soigneusement. Il a ainsi économisé le coût du traitement des déchets qui peut s'élever de 30 à 150 € par m3.

En juin 2017, Frédéric Baillot, maire de Templemars, nous déclarait pourtant : « *Nous nous sommes regroupés avec les communes voisines pour installer des barrières. Le triste spectacle que l'on découvre le long de ce chemin atteste qu'à ce jour, le problème reste entier.* »